

UN PARTENARIAT SOLIDAIRE ET ÉCORESPONSABLE AVEC LE CENTRE DE FORMATION DES APPRENTIS DE VERSAILLES SECTION COIFFURE

Versailles, le 8 octobre 2020
Communiqué de presse

Le château de Versailles s'associe avec le Centre de Formation des Apprentis (CFA) de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat des Yvelines et met en place un partenariat à destination des apprentis section coiffure. Ils proposeront, chaque mois, leurs services aux collaborateurs de l'Établissement public. Cette initiative vise à soutenir la formation et l'insertion professionnelle tout en favorisant le développement durable grâce au partenariat avec Capillum, spécialiste du recyclage des cheveux.

UN SOUTIEN À LA FORMATION ET À L'INSERTION PROFESSIONNELLE

Une fois par mois, les apprentis proposeront des prestations de coiffure aux agents du château de Versailles. Déjà détenteurs d'un CAP, ces apprentis poursuivent leurs études pour obtenir leur brevet professionnel avec l'objectif d'ouvrir leur propre salon. Grâce à cette initiative solidaire portée par le Château, avec la Chambre de Métiers et de l'Artisanat des Yvelines, ces apprentis développeront leur savoir-faire sous la tutelle de leur maître d'apprentissage, dans un cadre professionnel prestigieux.

Ce projet est rendu possible grâce au soutien de plusieurs entreprises : tous les produits de soin sont offerts par L'Oréal et toutes les blouses de protection à l'usage du personnel du Château sont fournies par la société Le Chesnay Diffusion.



Une séance de coiffure par une apprentie du CFA de Versailles

© château de Versailles / C. Milet

UNE DÉMARCHE SOLIDAIRE ET ÉCOLOGIQUE

Depuis longtemps engagé dans le développement durable, le château de Versailles a sollicité la société Capillum, experte du recyclage des cheveux en France. Cette entreprise collecte l'ensemble des cheveux coupés pour les recycler au sein de deux filières différentes. La première a pour objectif d'utiliser les propriétés absorbantes des cheveux pour dépolluer les océans des hydrocarbures et autres substances polluantes. La seconde consiste à prélever la kératine des cheveux au profit des grands brûlés ou des patients en situation post-opératoire.

Les cheveux collectés au château de Versailles permettront d'aider spécifiquement les patients des Hôpitaux Universitaires Pitié Salpêtrière.

En faisant bénéficier de ces prestations gratuitement et sans condition à l'ensemble de ses agents, le château de Versailles affirme également sa responsabilité sociale.

- **QUELQUES CHIFFRES**
- **12 séances de coiffure** par an
- **30 apprentis bénéficiaires** de cette mesure
- **1000 agents** au château de Versailles
- **50%** d'entre eux occupent un poste dédié à l'accueil et la surveillance